



Maîtrise d'œuvre et études techniques en infrastructures, hydraulique et paysage



S'il est une casquette emblématique de l'interdisciplinarité d'Opsia, c'est bien la maîtrise d'œuvre en infrastructures, hydraulique et paysage.

Ce bureau d'études techniques où les spécialités se croisent et se complètent (terrassements, tracés routiers, réseaux d'assainissement ou électriques, hydrologie, hydraulique, aménagements paysagers, montage de dossiers réglementaires au titre du code de l'environnement...), conçoit et réalise depuis plus de vingt ans des projets d'infrastructures publiques ou privées qui contribuent au développement durable de nos territoires.



Notre bureau d'études a conservé une dimension humaine pour garantir un service et une disponibilité à nos maîtres d'ouvrages.



Une équipe structurée aux compétences variées et complémentaires pour donner le meilleur

- 1 directeur de département études
- 2 chefs de projets infrastructures
- 1 architecte paysagiste
- 1 chef de projet hydraulique
- 1 chargé d'études réseaux électriques
- 3 projeteurs confirmés en infrastructure
- 1 projeteur confirmé en paysage

De nombreuses qualifications OPQIBI

- Planification - coordinations (OPC) d'exécution courant (0301)
- Études des techniques du paysage (0702)
- Études en terrassements complexes (1102)
- Études de voiries complexes (1104)
- Études du génie civil de réseaux enterrés (1105)
- Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes (1812)

Un savoir-faire diversifié et adapté à tous types de missions d'aménagement

- Missions d'études ou de Maîtrise d'oeuvre complètes ou partielles, en phase de conception et/ou de réalisation pour des maîtres d'ouvrages publics ou privés,
- Maîtrise d'oeuvre et études d'aménagements paysagers,
- Ordonnancement Pilotage de Chantiers (OPC.) de construction ou de requalification d'infrastructures,
- Maîtrise d'oeuvre et études hydrauliques urbaines : diagnostic et conception des réseaux EU, AEP, EP et des systèmes d'écrêtement des débits,
- Études hydrauliques fluviales,
- Montage de dossiers réglementaires au titre du code de l'environnement,
- Montage de dossiers réglementaires pour création et modification de réseaux électriques aériens et souterrains,
- Assistance technique et administrative dans les démarches réglementaires de raccordements électriques.

